Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_49-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 mai à vingt heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19

Date de convocation : 27/04/2026
Date de publication : 30/04/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, PASTUREL Mathieu, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, HABERT Orlane, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme, PARBEAU Gwenaëlle.

MEMBRE ABSENT EXCUSE : Pouvoir à KRIMED Jean – Jacques

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : BOULAIRE Celine

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DELIBERATION N° 2026- 49 : Mise en place du groupe de travail cimetière

Le cimetière communal constitue un lieu à forte valeur symbolique, à la fois espace de recueillement pour les familles et élément du patrimoine communal.
Plusieurs constats récents mettent en évidence la nécessité d'engager une réflexion globale sur son fonctionnement, son entretien et son aménagement.

Les observations réalisées font apparaître les difficultés suivantes :
- Entretien insuffisant de certaines zones
- Accès difficile pour les véhicules
- Difficultés de cheminement pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Enjeux de sécurité des personnes
- Problèmes de ruissellement des eaux pluviales
- Manque d'embellissement et de valorisation paysagère

Ces constats soulèvent plusieurs enjeux pour la commune :
- garantir la dignité et le respect du lieu
- améliorer l'accessibilité pour tous
- assurer la sécurité des usagers

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_49-DE

- optimiser la gestion et l'entretien du site
- engager une réflexion sur l'adaptation environnementale (gestion végétale, eaux pluviales)

Lors de la commission aménagement qui s'est réunie le 21 avril 2026, Il a été proposé de créer un groupe de travail dédié au cimetière communal, avec une approche élargie et participative pour :

- réaliser un diagnostic approfondi
- définir des priorités d'intervention, avec une priorité donnée à la sécurité des personnes
- proposer des solutions techniques (accessibilité, eaux pluviales, aménagement)
- réfléchir à un projet global d'embellissement et de gestion durable

Le groupe sera composé de 10 personnes maximum :

- 4 élus
- 6 habitants usagers réguliers du cimetière, En cas de candidatures supérieures, un tirage au sort sera effectué.

Le groupe de travail devra notamment étudier les pistes suivantes :

Sécurité et équipements

- priorisation des actions liées à la sécurité des personnes
- réflexion sur un contrôle régulier du site (ex : visite annuelle type organisme de contrôle)
- question de l'installation éventuelle de sanitaires (WC)

Accessibilité

- amélioration des cheminements PMR
- étude de revêtements adaptés :
  - stabilisé
  - pavage non scellé
  -

Gestion des eaux pluviales

- remplacement progressif des caniveaux par :
  - drains
  - pièges à eaux

Végétalisation et entretien

- développement de solutions limitant l'entretien :
  - enherbement maîtrisé
  - jachères fleuries
- lancement d'un programme de dessouchage des anciens arbres supprimés (intervention à engager avant la Toussaint si possible)

Patrimoine et gestion des concessions

- vérification de l'inventaire des concessions inoccupées
- clarification des conditions d'attribution et de reprise

La commune pourra s'appuyer sur des ressources extérieures, notamment, le réseau BRUDED ou des prestataires spécialisés selon les besoins.
Les services techniques seront associés à ce groupe de travail.
Le groupe de travail présentera ses propositions au conseil municipal.
Les élus sont sollicités pour savoir qui est intéressé pour participer à ce groupe de travail.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_49-DE

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal de :

- *VALIDER la création du groupe de travail*
- *DEFINIR ses modalités de composition avec 4 élus et 6 habitants*
- *DECIDER que les élus suivants participeront à ce groupe de travail seront les suivants : Denis Lahaye, Jérome Nourry, Arnaud Tertrais, William Morin,*
- *D'autoriser le lancement de l'appel à candidatures auprès des habitants.*

nombre de suffrages exprimés : 19 ; vote : 0 contre : 0 abstention : 0, 19 pour : approuvé à l'unanimité)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Mme Celine BOULAIRE

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.



Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_49-DE